Dylan Lecocq

Vanhoutte Amaury

Groupe E

**SAE Gestion texte compte de résultat**

Nous sommes le jeudi 1er juin, jour où j’apprends que je vais commencer mes études en BUT informatique à l’IUT de Villeneuve d’Ascq. Etant donné que j’habite Saint-Omer, il était déjà prévu de prendre un logement directement sur Lille. Delà commence les recherches d’appartements et les nombreuses visites, il faut savoir que je cherchais un logement pour 2 personnes car j’avais comme projet de vivre avec ma petite amie, nous devions donc filtrer nos recherches en fonction de nos établissements scolaires et temps de trajet respectifs. Nous trouvons un appartement meublé à la mi-juillet dans Lille Fives, où le loyer est de 516 € / mois pour 51 m² en rez-de-chaussée et un jardin d’environ 80 m², les charges s’élèvent à 135 € / mois (eau (55 €) + électricité (80 €)) et l’assurance habitation est de 16 € / mois (6200 € pour le loyer, 1620 pour l’énergie et 200 € assurance habitation sur 12 mois). Très content de notre trouvaille, il fallait maintenant pour nous emménager, delà vient l’achat d’un bureau, de rideaux, d’une bibliothèque etc… le tout pour un montant d’environ 250 €. Pour être prêt à travailler pour la rentrée, il me fallait m’équiper d’un ordinateur portable et avoir une connexion internet afin de pouvoir travailler chez moi, j’ai donc souscrit à un abonnement internet d’un montant de 30 € / mois et un abonnement téléphonique de 20 € / mois (600 € pour internet/téléphone sur 12 mois), puis j’ai trouvé un ordinateur pour 850 €. Afin de compléter mon inscription pour l’université, je me suis acquitté de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) d’un montant de 100 €. Maintenant que je possède mon appartement, qu’il est aménagé, que je possède ce qu’il faut pour travailler et que mon inscription est désormais complète, se pose la question des transports pour me rendre à l’IUT. Pour mes déplacements sur Lille et pour me rendre à l’IUT j’ai privilégié un abonnement Illévia à l’année qui est de 27 € / mois et lorsque je rentre chez mes parents le weekend, j’ai pris un abonnement TER à 45 € / mois pendant 10 mois (je ne prendrai pas le train lors des 2 mois des grandes vacances d’été) ce qui me permet de faire 10 trajets dans le mois entre Lille et Saint-Omer (780 € pour l’abonnement train/métro). Il faut savoir qu’avant d’entrer en étude j’ai travaillé 2 ans, ce qui m’a ouvert les droits au chômage, France Travail me rémunère donc 980 € / mois pendant ma formation (11760 € pour le chômage sur l’année). A cela s’ajoute l’aide que j’ai de mes parents qui s’élève à environ 75 € / mois (900 € d’aide des parents sur l’année), j’ai donc un revenu mensuel d’environ 1055 € / mois. Etant donné que nous sommes 2 à l’appartement, nous avons un budget nourriture qui s’élève à environ 166 € / mois (2000 € pour la nourriture sur 12 mois).